Image not found or type unknown

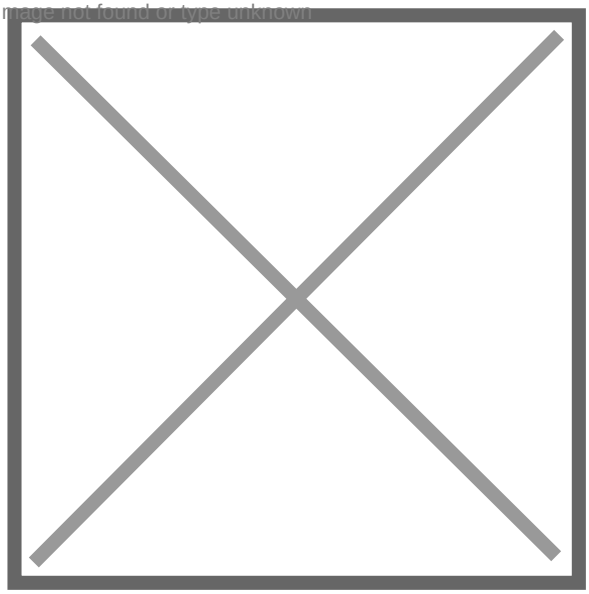

CRPC ne correspondant pas aux faits reconnus

Par **Domos**, le **15/06/2012** à **23:15**

Bonsoir,

J'ai aujourd'hui (le 15/06/2012) signé un procès verbal de convocation en vue d'une CRPC. J'ai été impressionné par un comportement empressant de l'agent de police et j'ai signé sans vraiment lire le procès. J'ai reconnu ma culpabilité concernant des faits qui ne sont pas ceux qui me sont reprochés dans ladite convocation. Comment manifester mon désaccord vis-avis des faits qui me sont reprochés, et pour lesquels je ne souhaite donc pas reconnaitre ma prétendue culpabilité. Dois-je prendre un avocat?

Je vous remercie d'avance pour votre aide.

Par **Domos**, le **16/06/2012** à **14:58**

Bonjour,

J'ajoute que le procès verbal ne stipule pas que je reconnaisse les faits qui me sont reprochés dans ce dernier, peut-être cela a-t-il de l'importance.

Je vous remercie une fois de plus pour votre aide.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés